Réveillez-vous!

La paix éternelle

PAGE 4

Le Cambodge, paradis asiatique

PAGE 6

Poursuites judiciaires contre les médecins

PAGE 9

L'attitude du chrétien à l'égard des divertissements

PAGE 12

8 MARS 1961 No 5

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information capables de vous tenir en éveil devant les problèmes vitaux de notre époque doivent être affranchies de la censure et ne jamais servir des intérêts particuliers. « Réveillez-vous ! » jouit d'une telle liberté. Il fait face aux réalités et publie librement les faits. Il n'est esclave d'aucune ambition ni obligation politiques et n'est pas asservi aux faiseurs de publicité dont la susceptibilité doit être ménagée. Les antiques traditions ne l'influencent pas. Pour vous parler sans contrainte, il garde son indépendance, mais n'en abuse pas et maintient son intégrité envers la vérité.

Ce périodique a recours aux agences d'information, mais ne dépend d'aucune. Il a des correspondants dans le monde entier et leurs reportages non censurés paraissent dans ses colonnes. Son point de vue est international. Imprimé en plusieurs langues, il est diffusé dans de nombreux pays et peut être lu par jeunes et vieux. Il traite de sujets variés tels que: Politique, commerce, religion, histoire, géographie, science, conditions sociales, merveilles de la nature, etc. On peut dire que son champ d'investigation est aussi vaste que la terre et aussi élevé que les cieux.

« Réveillez-vous ! » s'engage à suivre des principes justes, à démasquer des ennemis cachés, à mettre en garde contre des périls insoupçonnés, à défendre la liberté de chacun, à consoler les affligés et à réconforter ceux que découragent les échecs répétés d'un monde inique. Il donne en outre l'espérance certaine de l'établissement d'un monde nouveau fondé sur la justice.

Familiarisez-vous avec ce périodique! Tenez-vous éveillé en lisant « Réveillez-vous ! »

Périodique bimensuel

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

Imprimerie:

117, Adams Street
Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.

N. H. Knorr, Président
Grant Suiter, Secrétaire

Filiale en Suisse:
39, Allmendstrasse, Berne 22

Editeur pour la Suisse:
ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE

Rédacteur responsable:
François Zurcher

Tirage total: 3 125 000 exemplaires **Le numéro: 0,25 NF en France, 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse**

« Réveillez-vous ! » est publié en 23 langues:

Bimensuel — afrikaans, allemand, anglais, cinyanja, danois, espagnol, finlandais, français, grec, hollandais, italien, japonais, norvégien, portugais, suédois, tagalog, zoulou.

Mensuel — coréen, ilocano, indonésien, malayâla, polonais, ukrainien.

Bureaux	abonnement annuel (éditions bimensuelles)
Amérique, U. S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	50 fr.
Canada, 150 Bridgeland Ave., Toronto 19	$ 1
France, Les Témoins de Jéhovah, 81, rue du Point-du-Jour Boulogne-Billancourt, (Seine).	5 NF
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22	5 fr.

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels l'Association n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. **Une fiche de renouvellement** est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse (renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à 39, Allmendstrasse, Berne 22, Suisse.

Second class postage paid at Brooklyn, N. Y.

Awake! semimonthly — Vol. XLII No. 5
FRENCH EDITION — MARCH 8, 1961

Printed in Switzerland

Sauf indication, la Bible citée dans « Réveillez-vous ! » est la version de Louis Segond.
Les abréviations accompagnant certaines citations renvoient aux versions bibliques suivantes:

AC - Version de l'abbé Crampon, édition de 1905
Da - Version de J.-N. Darby
Jé - Bible de Jérusalem
Li - Version du cardinal Liénart
NW - New World Translation of the Holy Scriptures
Sy - Version Synodale

SOMMAIRE

Ne serait-ce pas *votre* faute? 3

La paix éternelle 4

Le Cambodge, paradis asiatique 6

L'éducation indigène dans la brousse 8

Poursuites judiciaires contre les médecins 9

Epouses querelleuses et affections cardiaques 11

« Ta parole est la vérité »
L'attitude du chrétien à l'égard des divertissements 12

La lutte pour la liberté religieuse en Grèce 13

Les marées gigantesques de la baie de Fundy 14

Coup d'œil sur le monde 16

Réveillez-vous!

« C'est l'heure de nous réveiller enfin. »
— Romains 13:11

Volume XLII | Berne, 8 mars 1961 | № 5

DEUX ministres chrétiens visitaient les foyers d'une localité du New-Jersey pas très éloignée de New-York. L'un d'eux était un petit vieux modeste à la voix et aux manières douces, tandis que l'autre était un jeune homme enthousiaste et agressif. Ils contournaient les pâtés de maisons en commençant au même coin mais en travaillant en sens contraire afin de se rencontrer. Chaque fois, le jeune homme avait travaillé trois rues et demie quand il rejoignait son compagnon. Cependant, ce dernier obtenait des résultats aussi bons, sinon meilleurs, que les siens dans la demi-rue qu'il avait travaillée.

D'abord, le jeune homme se consolait en se disant que sans doute il rencontrait des gens moins bien disposés, mais comme la même chose se reproduisait jour après jour, il finit par se rendre à l'évidence: son compagnon âgé était au moins sept fois plus compétent que lui. C'était bien sa faute à lui et non celle des gens qu'il visitait. Sa façon de se présenter enthousiaste et énergique au point d'être presque agressive n'était pas la meilleure. En effet, on obtient souvent de meilleurs résultats en se montrant doux, chaleureux, bienveillant, aimable et respectueux.

Il n'est pas toujours facile de voir les choses sous leur vrai jour particulièrement dans une situation où nous n'avons pas brillé et quand quelque chose a tourné mal. Généralement, dans pareil cas, nous sommes sincèrement persuadés que la faute incombe à autrui, à la manière dont nous avons été élevés ou à des circonstances indépendantes de notre volonté. Peut-être avons-nous eu un accident d'automobile. Il est vrai qu'il y avait du brouillard ou du verglas ou qu'un autre automobiliste conduisait imprudemment. Cependant, il convient de nous poser quelques questions: Etant donné les circonstances, est-ce que je ne roulais pas trop vite? N'avais-je pas bu un verre de trop? Etais-je somnolent ou distrait? Ai-je pris des risques inutiles? Il est sage de s'examiner de la sorte, cela permet de se rendre mieux compte des faits réels et d'en tirer une leçon.

Si certains tribunaux des Etats-Unis ont à juger tant de procès qu'ils ont des années de retard, c'est justement parce qu'il est difficile de résoudre la question épineuse: qui a tort et dans quelle mesure? Comme ce serait magnifique d'entendre plus souvent des dialogues de ce genre: « C'était ma faute! » « Mais pas du tout, c'était la mienne! » On pourrait se passer des tribunaux de famille si on entendait plus fréquemment cette sorte d'argument.

C'est particulièrement quand notre prochain nous offense ou qu'il commet une erreur ou une action que nous ne comprenons pas, que nous devons nous demander si la faute ne nous incombe pas. Il se peut, en effet, que nous-mêmes nous nous soyons montrés égoïstes ou inconsidérés et que nous moissonnions ce que nous avons semé. — Galates 6:7.

De nombreux employeurs et directeurs se rendent compte qu'il existe une barrière entre eux et leurs ouvriers. Est-ce uniquement à cause de l'imprévoyance égoïste de ces derniers ou y a-t-il de la faute du patron? Celui-ci est-il devenu un étranger pour eux par son manque de discernement ou parce qu'il ne voit que son propre point de vue? A-t-il manqué d'« empathie », cette faculté de se mettre à la place d'autrui? Incontestablement, quand nous sommes préoccupés uniquement de nos propres intérêts, nous ne voyons plus ceux de notre prochain. C'est pourquoi la Bible conseille: « Que personne ne cherche son propre intérêt, mais que chacun cherche celui d'autrui. » — I Corinthiens 10:24.

On nous dit qu'à l'heure actuelle, dans les écoles des Etats-Unis ainsi que d'autres pays, c'est le manque de discipline qui constitue le plus grand problème. Le corps enseignant est enclin à en rejeter la faute sur les enfants et leurs parents. Il n'a peut-être pas tout à fait tort mais n'est-il pas vrai aussi que d'autres doivent partager la responsabilité de cet état de choses? La nouvelle pédagogie de la « liberté » et l'habitude de faire monter les élèves de classe quels que soient leurs mérites, n'y sont-elles pas pour quelque chose? Il est également vrai que certains instituteurs sont plus respectés que d'autres et cela parce qu'ils font preuve d'amour, de compréhension, de ressource et même de fermeté le cas échéant. C'est pourquoi l'instituteur qui a des élèves indisciplinés devrait se demander: Se peut-il que ce soit ma propre faute, du moins en partie? D'autre part, les élèves qui critiquent leur instituteur feraient bien de se demander s'ils n'exigent pas trop de lui ou si, par leur façon d'agir, ils ne rendent pas sa tâche plus difficile.

Dans de nombreux foyers, parents et enfants vivent dans des mondes à part. Ils ont leurs propres intérêts, parlent leur propre langage bref, ils suivent des voies différentes. De part et d'autre, il y a un manque d'amour. Les Ecritures établissent clairement les devoirs et des parents et des enfants. Nous y lisons: « Enfants, obéissez en toutes choses à vos parents. (...) Pères, n'irritez pas vos enfants. » Celui qui ne se conforme pas à cette recommandation est responsable de la situation qui en résulte, quoi que fassent les autres. — Colossiens 3: 20, 21.

Par-dessus tout, ceux qui ne sont pas heureux dans l'union la plus intime entre toutes, le mariage, devraient se demander: Est-ce ma faute si notre association ne marche pas bien, qu'elle ne produit pas les fruits que j'avais toute raison d'espérer? L'épouse désire-t-elle les fruits de la soumission, par exemple, sans être soumise? Si son mari doit se surveiller constamment pour ne pas l'offenser, comment peut-il se montrer aussi affectueux, tendre ou spontanément chaleureux qu'elle le souhaiterait? Et, bien que la femme ne doive pas s'ériger en juge de son mari, celui-ci ferait bien également, quand elle le déçoit, de se demander s'il n'en est pas responsable lui-même. — Ephésiens 5: 22–33.

Il est toujours sage de commencer par s'en prendre à soi-même comme le conseilla Jésus quand il déclara: « Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez. Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton œil? (...) Ote premièrement la poutre de ton œil, et alors tu verras comment ôter la paille de l'œil de ton frère. » Quel sage conseil! D'autant plus qu'il se peut que la paille qui est dans l'œil de notre frère soit tombée de la poutre qui se trouve dans notre œil! — Matthieu 7: 1–5.

LA NEIGE se mit à tomber. Devant la fenêtre, Mme Anderson regardait les gros flocons plumeux qui disparaissaient dès qu'ils touchaient le sol. Ces flocons éphémères réveillèrent en elle de tristes souvenirs. La neige tombait ainsi quand elle reçut la nouvelle de la mort de son fils en Corée. Comme beaucoup d'autres mères, elle voyait dans les flocons voltigeants un symbole de la nature passagère de la vie. Combien celle-ci avait été fugitive pour des millions de jeunes hommes disparus prématurément dans la fournaise de la guerre! Pourquoi, se demanda Mme Anderson, la vie de tant d'humains est-elle aussi éphémère qu'un flocon de neige?

Ses petits-enfants, débordant de vie et s'amusant follement de la neige qui tombait, entrèrent par la barrière et coururent vers la maison. Que réserve l'avenir à cette jeune génération? pensa encore Mme Anderson. Ces jeunes vies vigoureuses disparaîtront-elles aussi rapidement qu'un flocon de neige, dans une hécatombe nucléaire mondiale, s'éteindront-elles prématurément sous les radiations meurtrières des retombées radio-actives? Si seulement on pouvait être assuré d'une paix durable, se dit-elle, si seulement ces enfants pouvaient mener une vie heureuse sans connaître les horreurs et les deuils de la guerre, comme ce serait merveilleux!

Voici donc une bonne nouvelle pour vous, Mme Anderson, et pour tous les amis de la paix. Si vous voulez voir votre famille, tous ceux que vous aimez, jouir d'une paix éternelle, lisez plus loin et vous apprendrez que cela est possible.

L'espérance de paix

Quelle autorité invoquons-nous pour affirmer qu'il existe une espérance certaine de paix éternelle, mieux encore que toutes les familles obéissantes de la terre connaîtront non seulement la paix mais aussi la justice et le bonheur? Certes pas l'autorité des dirigeants politiques contemporains qui suivent la même voie que leurs prédécesseurs des quatre mille ans écoulés. Tout en parlant abondamment de la paix, ils sont engagés dans une course frénétique aux armements. La seule paix qu'ils peuvent concevoir est une paix fondée sur la crainte, une fausse paix susceptible de se transformer, d'un moment à l'autre en une guerre mondiale effroyable.

Nous ne pouvons trouver l'espérance d'une paix véritable que dans la Bible. Ce livre prophétique affirme que l'humanité connaîtra un jour la paix éternelle. Sans doute possédez-vous un exemplaire de la Bible car ce Livre par excellence a atteint un tirage de 2 500 000 000 d'exemplaires, et il est traduit et publié — en entier ou en partie — en plus de 1125 langues. Il est reconnu partout dans le monde comme le recueil le plus merveilleux qui soit de la vraie sagesse. De plus, il constitue le Livre le plus digne de foi qui ait jamais été rédigé. Ses données historiques, géographiques et scientifiques, de même que ses prophéties, sont d'une exactitude parfaite.

Comment la Bible nous promet-elle avec certitude la paix éternelle? En premier lieu elle fait connaître le grand « Dieu de paix » dont le nom est Jéhovah (Philippiens 4: 9). C'est lui le Dieu vivant, qui établira la paix avec la justice grâce à sa sagesse incomparable et à sa puissance suprême. Au cours des siècles, les dieux nationaux qui se sont succédé, ont divisé l'humanité; ils ne lui ont apporté que des guerres et l'effusion de sang. Jéhovah est le Dieu éternel, l'Auteur d'une sublime espérance pour tous les hommes de bonne volonté envers lui (Luc 2: 14, *Li*). Le « Très-Haut, dont la demeure est éternelle », déclare: « C'est moi qui ai fait la terre, et qui sur elle ai créé l'homme; c'est moi,

ce sont mes mains qui ont déployé les cieux.» (Esaïe 57:15; 45:12). Le dessein de ce Créateur du vaste univers consiste à supprimer tous les ennemis de l'humanité y compris Satan, son grand adversaire invisible, afin de faire régner la paix sur la terre entière. La Bible affirme: «Le Dieu de paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds.» Et encore: «Jéhovah bénira son peuple en lui donnant la paix.» — Romains 16:20; Psaume 29:11, *AC*.

Le «Dieu de paix» est également un Dieu d'amour. La paix véritable est impossible sans l'amour, c'est pourquoi la «coexistence pacifique» des nations qui se lancent des regards haineux par-dessus leurs monceaux d'armes nucléaires, n'est pas la vraie paix. La paix que Jéhovah établira parmi les débonnaires de la terre sera fondée sur l'amour. Il l'assurera par son royaume céleste administré par son Fils Jésus-Christ, le «Prince de la paix», dont il est dit: «A l'accroissement de son empire, et à la paix, il n'y aura pas de fin.» — Esaïe 9:6, 7, *Da*.

La paix avec Dieu

Ceux qui veulent jouir de la paix sous cette domination royale, doivent d'abord faire la paix avec Dieu. Ils doivent apprendre quelles sont les dispositions que Dieu a prises pour réconcilier l'humanité avec lui, et s'y conformer. A cause de la désobéissance du premier couple humain, tous les hommes sont éloignés de Dieu; c'est pour cette raison que la détresse règne et que le monde ne connaît pas la paix. Le gouvernement parfait du «Prince de la paix» n'atteindrait pas son but si ses sujets restaient sous la condamnation du péché, s'ils étaient toujours assujettis à la maladie et à la mort et incapables de profiter de ses bienfaits. A cause de son amour illimité et au moyen du sacrifice parfait offert par Jésus lors de son séjour terrestre, Jéhovah a permis que l'homme soit réconcilié avec lui et jouisse des merveilleuses bénédictions du gouvernement parfait de paix. Sous l'administration de ce gouvernement, tous les humains qui croient au sacrifice de Jésus seront ramenés à la perfection. C'est pourquoi la Bible recommande à tout homme épris de justice: «Qu'il recherche la paix et la poursuive; car les yeux du Seigneur sont sur les justes et ses oreilles sont attentives à leur prière, mais la face du Seigneur est contre ceux qui font le mal.» — I Pierre 3:11, 12.

Les prophéties bibliques révèlent que «ceux qui font le mal», y compris les nations belliqueuses de ce monde, seront bientôt anéantis (Daniel 2:44). Alors, le royaume de Dieu fera régner la paix jusqu'aux extrémités de la terre. Le «Prince de la paix» est également un prince guerrier, le «grand chef» qui se lève pour délivrer son peuple au cours d'«une époque de détresse, telle qu'il n'y en a point eu depuis que les nations existent jusqu'à cette époque». (Daniel 12:1.) Ce prince est un guerrier bien plus puissant qu'Alexandre le Grand, que Gengis khan, que Napoléon ou que n'importe quel général contemporain. Depuis sa position avantageuse dans les cieux, il mènera un combat universel afin de détruire tous les méchants, les frappant avec une telle précision qu'aucun juste ne périra. La Bible dit: «Puis je vis le ciel ouvert, et voici, parut un cheval blanc. Celui qui le montait s'appelle Fidèle et Véritable, et il juge et combat avec justice. (...) De sa bouche sortait une épée aiguë, pour frapper les nations; il les paîtra avec une verge de fer.» — Apocalypse 19:11–16.

Une société d'amis de la paix

Ce combat ultime, appelé la bataille d'Harmagué don, n'est nullement une guerre pour la dominatio égoïste du monde (Apocalypse 16:16). Le gran «Prince de la paix» combattra «avec justice» car il n détruira que les méchants et conservera en vie tous le amis de la paix et de la droiture. Déjà maintenant, i rassemble de toutes les nations et de toutes les tribu de la terre, des hommes bien disposés envers Dieu pou en former une société d'un monde nouveau. Cette so ciété est la seule où, aujourd'hui, on voit régner la pai à l'échelle mondiale. Elle est également la seule qui re connaît Jéhovah comme le «Dieu de la paix» et so Fils, Jésus-Christ, comme le «Prince de la paix» don le règne a commencé. A la différence des pseudo chrétiens si nombreux dans la chrétienté, les témoin de Jéhovah qui forment la société non sectaire du mond nouveau, se sont détournés des voies de la guerre «De leurs glaives ils [forgent] des hoyaux, et de leur lances des serpes.» Les hommes de bonne volonté d toutes les nations et de toutes les tribus continuent d'af fluer vers cette société, grossissant les rangs des ami de la paix (aujourd'hui ils sont plus de 900 000) qu proclament le royaume divin de paix dans 179 pays — Esaïe 2:2–4; Matthieu 24:14.

Les prophéties de la Parole infaillible de Dieu ré vèlent que la société inique du monde actuel sera bien tôt engloutie dans une destruction aussi complète qu celle que le déluge fit venir sur le monde aux jours d Noé (Matthieu 24:36–39). Mais la société du mond nouveau sous l'égide du «Prince de la paix» survivra à la catastrophe. Puisque ses membres ont fait la pai avec lui, Jéhovah les protégera pendant ce «jour du jugement et de la ruine des hommes impies» et les fera entrer indemnes dans le glorieux monde nouveau d paix (II Pierre 3:7). Ces chrétiens qui poursuivent la paix hériteront une terre débarrassée à jamais du fléau de la guerre. Jéhovah y aura mis fin pour toujours ca il est écrit: «La détresse ne paraîtra pas deux fois.» — Nahum 1:9.

En effet, le «Dieu de paix» ne nous promet pas une paix trompeuse «pour notre époque» comme celle que l premier ministre britannique proclama en 1938, mai une *paix éternelle*. Au cours des millénaires écoulés aucune promesse de Jéhovah n'a manqué de se réalise La promesse suivante relative à son «Prince de la paix», ne faillira pas non plus: «Il fera droit aux mal heureux du peuple, il sauvera les enfants du pauvre et il écrasera l'oppresseur. En ses jours le juste fleu rira, et la paix sera grande jusqu'à ce qu'il n'y ait plu de lune.» (Psaume 72:4, 7). Même la maladie, le cha grin et la mort seront bannis à jamais de ce monde nou veau paisible. — Apocalypse 21:4.

L'humanité s'adonnera à des occupations pacifique qui transformeront la terre en un paradis. Alors, Mm Anderson ainsi que toutes les personnes de bonne vo lonté qui profitent du moment actuel pour faire la pai avec Dieu par l'étude de la Bible et la mise en pratiqu de ses justes principes, ne verront plus dans les flo cons de neige le symbole d'une vie éphémère. Avec leur enfants et leurs petits-enfants, elles jouiront de la vi gueur de la jeunesse perpétuelle. Etudiez diligemmen la Bible afin que s'appliquent à vous aussi les parole suivantes de l'apôtre: «Soyez joyeux; travaillez à votr perfection; encouragez-vous. Ayez même sentiment vivez en paix, et le Dieu d'amour et de paix sera ave vous.» — II Corinthiens 13:11, *Jé*.

LE CAMBODGE, paradis asiatique

De notre correspondant au Cambodge

AIMERIEZ-VOUS habiter un pays où la tension nerveuse et les ulcères gastriques sont pour ainsi dire inconnus? Un pays où le filet mignon ne coûte pas plus cher que le hachis? Un pays où un étranger vous salue aussi chaleureusement que si vous étiez un vieil ami?

Le Cambodge, royaume au charme romantique situé en Asie du Sud-Est, est l'un des rares pays qui remplissent ces conditions. Cette nation séduisante de gens gais, généreux, fiers mais pacifiques, semble avoir échappé à une grande partie des malheurs qui affligent le reste du monde.

La superficie du Cambodge — quelque 175 000 kilomètres carrés — est à peu près le tiers de celle de la France. Le pays est bordé au sud et à l'est par le Viet-nam, au nord et à l'ouest par le Laos et le Siam, et baigné au sud-ouest par le golfe du Siam. Par rapport au reste de l'Asie, le Cambodge est peu peuplé car il ne compte que cinq millions d'habitants. Toutefois, la population augmente rapidement car le taux de la natalité est très élevé. Outre les Cambodgiens proprement dits, elle comporte plusieurs petits groupes ethniques et notamment 250 000 Chinois, 200 000 Vietnamiens, 85 000 Chams et environ 3000 Européens.

Une histoire ancienne

Les Cambodgiens sont des gens aimables d'un mélange de sang indien et malais. Ils ont le teint foncé et sont petits mais très beaux. Ce sont des descendants des Khmers, un peuple fier et fort ancien. Son histoire remonte, en effet, au premier siècle de notre ère, à l'époque où le Cambodge était un Etat hindou appelé le Fou-nan, qui dura jusqu'au sixième siècle.

L'Etat de Tchen-la, qui succéda au Fou-nan, fut lui-même conquis par le Java, qui en fit un Etat javanais. Au neuvième siècle, Jayavarman II délivra cette région de la domination javanaise et créa la nation unie de Kambuja (Cambodge) ayant sa capitale près d'Angkor (mot qui signifie « cité »). Sous les rois qui se succédèrent, le Cambodge devint un Etat puissant. Au douzième siècle, un de ces rois construisit le célèbre temple de pierre d'Angkor-Vat (cité-temple). Un autre roi éleva la ville d'Angkor-Thom (grande cité) entourée d'une enceinte et qui comptait probablement un million d'habitants. Les invasions siamoises et annamites qui eurent lieu entre le quatorzième et le dix-neuvième siècles, détruisirent la civilisation d'Angkor quoique le peuple Khmer conservât toujours son unité, sa religion et son monarque.

La jungle envahit Angkor

Pendant environ quatre siècles, Angkor fut abandonné aux bêtes sauvages et à la jungle. Celle-ci envahit peu à peu les immenses temples et palais si bien qu'ils disparurent aussi complètement que s'ils n'avaient jamais existé. Cette vaste jungle recouvre encore la plus grande partie du Cambodge; elle est le gîte de l'éléphant, du tigre, de la panthère, du kinkajou, du buffle et d'autres bêtes sauvages. Ses arbres de formes curieuses, ses lianes enchevêtrées, sa vie nocturne, les cris des gibbons accueillant l'aube, ses fleurs tropicales exubérantes et sa paix profonde, lui confèrent une grande séduction.

Toutefois, on a fini par arracher à la jungle sa prise: Angkor. Il y a environ un siècle, les archéologues commencèrent à entendre parler d'une fabuleuse « ville perdue ». Leurs recherches mirent au jour les ruines d'Angkor qui comptent aujourd'hui parmi les merveilles du monde et témoignent de la gloire passée d'une race ancienne. De nombreux touristes parcourent la moitié du globe pour visiter Angkor dont les temples et les palais sont bien conservés. On a déjà reconquis beaucoup de ruines sur la forêt envahissante mais il en reste encore qui sont toujours recouvertes de jungle.

Le touriste qui se promène dans les vieilles galeries aux dalles de pierre, entend crier et voltiger les chauves-souris dans les ténèbres des hautes voûtes. Il s'émerveille des dessins d'un art compliqué ornant toutes les pierres. La plupart des allées menant aux temples sont bordées de statues gigantesques représentant d'anciennes divinités, puissances du bien et du mal. Le visiteur fatigué de grimper parmi les ruines peut se reposer à l'ombre des arbres énormes de la forêt où le silence n'est rompu que par le chant des oiseaux et par les cris d'effroi des singes quand on s'approche trop près de leur « terrain de jeu ».

La capitale moderne

Pnôm-Penh, capitale moderne du pays, à plus de trois cents kilomètres au sud d'Angkor, est une des villes les plus pittoresques du monde. Ses rues sont bordées de beaux arbres et les toits dorés de ses palais et de ses pagodes brillent au soleil. Sa population de plus de cinq cent mille habitants comprend toutes les nationalités de l'Asie orientale. En effet, des Chinois portant une longue tunique et un chapeau conique, des Vietnamiens vêtus d'un pantalon de soie et d'une tunique d'un ton contrastant, des Indiennes drapées d'un sari diaphane et des mahométans coiffés d'un fez, se coudoient dans les rues de Pnôm-Penh. Les Cambodgiens eux-mêmes, les plus nombreux, portent un sarong de couleurs vives ou s'habillent à la mode occidentale. Dans cette foule cosmopolite on voit encore des Malais, des Indochinois, des Siamois et des Européens.

Pnôm-Penh plaît aux touristes. Une promenade dans le quartier des affaires est une véritable aventure. Des centaines de petites boutiques vendent les articles les plus variés, depuis le parfum français jusqu'au boulier-compteur, puis il y a de nombreux marchands installés sur le trottoir même. Là, on peut se faire arracher une dent ou masser le dos, entendre dire la bonne aventure ou faire réparer ses chaussures, acheter un objet d'ivoire délicatement sculpté ou une collation savoureuse.

Les restaurants sont bon marché, un changement agréable pour celui qui est habitué à devoir consulter la liste des prix avant de choisir son repas. Ici, on paie plus cher un petit pain fourré d'une saucisse chaude qu'un dîner entier au poulet ou un succulent filet mignon.

Celui qui désire préparer la cuisine lui-même doit faire ses emplettes à un des marchés, dont le plus célèbre est le

Marché central, un bel édifice spacieux construit par les Français en 1937. Les marchands de fruits offrent des bananes, des papayes, des oranges, des melons, des noix de coco, des ananas et quantité d'autres fruits moins connus mais tout aussi délicieux. Parmi les légumes, on trouve des haricots verts qui mesurent plus de quatre-vingts centimètres et de nombreux autres légumes qui n'ont même pas de nom français ou anglais. Les échoppes aux aliments conservés vendent du maïs grillé et éclaté d'Amérique, des escargots français, du beurre australien, du beurre de cacahuètes africain, des spécialités chinoises et du vin d'Algérie. Le vaste marché à viande regorge de bœuf, de porc et de poulets. En plus d'une grande variété de poisson séché, on peut acheter du poisson frais maintenu en vie dans des réservoirs d'eau et tué seulement après que le client a fait son choix. Les crevettes, les crabes, les grenouilles et les anguilles sont particulièrement abondants.

L'étranger fait bien d'offrir la moitié seulement du prix qu'on lui demande; même les indigènes doivent marchander. Il n'est pas difficile de se familiariser avec les chiffres en caractères cambodgiens et généralement les autres clients, contents de voir un étranger qui fait ses propres emplettes, s'empressent de l'aider. Au début, il semble un peu étrange de porter ses marchandises dans des emballages qui peuvent aller d'un morceau de journal à une feuille de banane.

LES ARTICLES SUIVANTS PARAITRONT DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

- **Pouvons-nous espérer un monde uni?**
- **Les tranquillisants sont-ils sans danger?**
- **Première assemblée de district en français dans la province de Québec**
- **De terribles séismes secouent le globe**

Deux belles routes relient la capitale avec le golfe du Siam dont l'eau chaude et limpide et les plages de sable blanc, invitent au farniente. On a construit un aéroport très moderne et de grands progrès ont été réalisés dans la construction d'hôpitaux, de bureaux, de grands immeubles et de maisons particulières. Les paysans habitent encore des cabanes sur pilotis, au toit de feuilles de palmier, mais les citadins peuvent choisir entre un appartement moderne ou une maison au sol carrelé et pourvue d'une salle de bain. La climatisation commence à connaître une grande popularité car en général, le climat est chaud et humide.

Le puissant Mékong

On ne peut décrire le Cambodge sans parler du Mékong qui coule vers le sud depuis « le toit du monde » et coupe ce pays tropical en deux. Un des fleuves les plus longs du monde, le Mékong est la principale voie de communication du Cambodge. Grâce à ce cours d'eau, la capitale, bien qu'elle soit située à trois cent vingt kilomètres de la mer, est un port pour des navires de tonnage moyen pendant toute l'année. A Pnôm-Penh, le Mékong reçoit les eaux du Tonlé-Sap ou Grand-Lac, vaste « mer d'eau douce » du Cambodge et une des merveilles naturelles du monde. Pendant la saison des crues qui va de mai jusqu'à novembre, le Mékong grossi envoie ses eaux dans ce lac à la superficie d'environ neuf mille kilomètres carrés. Fait curieux: à cette saison, le Tonlé-Sap coule vers le nord-ouest, mais dès que la saison sèche arrive et que les eaux baissent, le Tonlé-Sap se remet à couler vers le sud-est.

Le Mékong se divise en quatre bras qui arrosent la grande plaine dont ils fertilisent le sol de leurs alluvions. Cette immense plaine produit assez de riz pour satisfaire tous les besoins du pays et pour faire encore de cette denrée une de ses principales exportations. Il n'est pas rare de voir les paysans attraper du poisson dans les rizières car l'eau qui les inonde vient du fleuve et foisonne de poissons.

Le Mékong et ses affluents sont riches en plancton, cette masse d'animaux et de végétaux microscopiques qui flottent ou nagent faiblement dans l'eau. C'est pourquoi les poissons sont si abondants dans les cours d'eau que parfois ils entravent les progrès des petits bateaux de pêche. Les pêcheurs sont toujours assurés d'une bonne prise et les ménagères d'un bon repas. En effet, en dressant leur prochain menu, elles peuvent choisir parmi une variété infinie de poissons et d'autres créatures aquatiques.

Beaucoup de Cambodgiens vivent même sur le fleuve dans un bateau pourvu d'un toit de bambou et de feuilles de palmier, habitation qu'ils peuvent déplacer à leur gré. Le fleuve leur fournit l'eau pour faire la cuisine, la lessive et la toilette. Il existe des villages entiers comprenant même des boutiques, formés de ces embarcations aménagées en habitations.

Le gouvernement et l'économie

En 1863, le Cambodge devint un protectorat français. En novembre 1953, sous l'administration de Sianouk Norodam, il accéda à l'indépendance. La constitution du pays est démocratique et une Assemblée nationale de soixante-deux membres, élus au moyen du suffrage universel, exerce le pouvoir législatif.

Le bouddhisme est la religion d'Etat, le roi étant le chef des deux ordres bouddhiques, le Mohanikay et le Thoma-yut. Le pays compte près de trois mille pagodes et quelque 65 000 bonzes ou moines (dont les deux tiers portent la robe jaune pendant une courte période de temps seulement pour parfaire leur éducation). Cependant, les autres religions, tant occidentales qu'orientales, jouissent de beaucoup de liberté. Depuis le début de 1959, la bonne nouvelle du royaume de Dieu est prêchée par les témoins de Jéhovah dans ce pays, et déjà, de nombreux Cambodgiens se réjouissent de connaître le dessein divin qui est de transformer notre planète en un vaste paradis.

L'instruction — en langues française et khmer — est gratuite pour les enfants cambodgiens dans les écoles communales. En outre, d'excellentes écoles françaises acceptent des élèves de n'importe quelle nationalité. Il est également possible de suivre des cours particuliers dans diverses langues. Depuis quelques années, on s'intéresse beaucoup à l'anglais et de nombreuses personnes d'expression anglaise enseignent cette langue comme occupation à mi-temps.

Le Cambodge est avant tout agricole, quoiqu'un grand essor industriel se prépare. Le riz est de loin le produit principal du pays mais la production du caoutchouc, du maïs et du poivre, ainsi que l'élevage du bétail sont aussi très importants. Ce pays est également le seul du sud-est de l'Asie à avoir une florissante industrie de pêche en eau douce. Les fermes sont petites et les méthodes d'exploitation primitives, toutefois, presque toutes les familles possèdent leur lopin de terre. La nourriture est si abondante que la plupart des Cambodgiens ne doivent pas travailler très dur pour subvenir à leurs besoins matériels qui sont d'ailleurs très simples.

L'histoire du Cambodge est passionnante. Elle nous parle d'Angkor dont les antiques monuments ont été arrachés à la jungle et où les pierres sont entremêlées de racines et de lianes; du majestueux Mékong, voie de communication vitale de la nation; de la forêt tropicale, gîte de l'éléphant et du tigre; de la grande plaine fertile; des pagodes aux lignes gracieuses et aux toits richement peints, et surtout d'un peuple joyeux et généreux qui aime la paix et qui en jouit dans une certaine mesure déjà dans ce pays tranquille. Quoi d'étonnant que beaucoup de personnes appellent le Cambodge un paradis asiatique?

L'ÉDUCATION INDIGÈNE DANS LA BROUSSE

De notre correspondant au Libéria

LES enfants des tribus de l'Afrique occidentale sont formés pour leur rôle dans la vie dans des écoles, uniques en leur genre, que les indigènes appellent communément l'école gri-gri de la brousse. Ces écoles combinent une instruction pratique et utile avec des rites religieux. C'est pourquoi l'école de la brousse (le *Poro* pour les garçons et le *Sande* pour les filles) constitue une initiation à la société secrète de la tribu. C'est-à-dire qu'un garçon, avant d'être reconnu comme membre de la tribu, doit nécessairement passer par le *Poro*. De même, une jeune fille qui n'est pas allée « dans la brousse » est méprisée.

Le Poro

Ces écoles sont situées en pleine forêt, dans un endroit entouré d'arbres au feuillage épais ou bien d'une enceinte de pieux. Tout intrus encourt la peine de mort. Dès qu'un garçon entre à l'école, il est considéré comme mort à son enfance. Les Africains croient qu'il revêt alors une nouvelle personnalité sous la direction du « grand Esprit de la forêt », en l'honneur de qui on enseigne et on pratique divers rites.

Le directeur du *Poro* s'appelle le *Gonola*. Toutefois, les élèves ne voient jamais ce chef avant la fin de leurs cours qui durent de trois à quatre ans. A ce moment-là, il se montre affublé d'un masque grotesque représentant une tête de crocodile. Ce masque, dit-on, est habité par un esprit immortel et très puissant auquel il faut offrir un sacrifice avant que les garçons puissent sortir « diplômés » de l'école. Jadis, devenir un *Gonola* représentait un tel honneur que l'homme qui venait d'être nommé à cette charge sacrifiait son fils aîné. L'« esprit » de ce fils était censé porter la bonne nouvelle aux ancêtres de la famille. Plus tard, on se contenta de sacrifier des animaux.

De temps à autre, le *Gonola* entre dans un village portant son masque et un costume de raphia. Epouvantés, les femmes et tous les garçons non encore initiés s'enfuient et s'enferment dans les maisons car il ne leur est pas permis de regarder le *Gonola*. Quand celui-ci parle, c'est d'une voix déguisée, aiguë, et dans une langue « inconnue ».

La discipline et l'instruction

La discipline scolaire est extrêmement stricte. L'élève qui mérite un châtiment sévère peut être battu à coups de verge jusqu'à ce que mort s'ensuive. Son corps est alors offert en holocauste. Sans doute pareille punition fait-elle une impression profonde sur les autres élèves. Selon le livre *Liberia, America's African Friend,* « l'école de la brousse ne comporte aucune tombe. Si un élève meurt pendant les cours, que ce soit ou non de mort naturelle, on n'avise pas ses parents. Du point de vue rituel, chaque élève meurt quand il entre au *Poro*. A la fin des cours, la mère dont le fils est réellement décédé dans la brousse, trouve devant sa hutte un pot brisé, premier avis du décès qu'elle ne doit pas pleurer et dont elle ne peut même pas parler. »

Une seule femme est admise au *Poro;* elle doit s'occuper de la cuisine et agir en qualité de mère pour tous les garçons. Ses devoirs consistent entre autres à veiller à ce qu'aucun élève, victime de la nostalgie, n'essaie de s'enfuir (car alors il encourt la peine de mort), et à garder le grand *Ma* ou masque féminin sur lequel les garçons prêtent serment quand ils entrent à l'école.

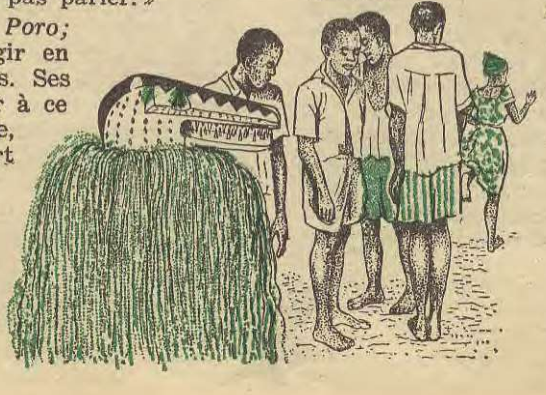

Une des premières cérémonies consiste à tatouer sur la poitrine ou les bras des élèves des marques distinctives, plus ou moins étendues suivant la tribu (seule une tribu ne fait pas ces tatouages). On soulève la peau au moyen de minuscules crochets et on y pratique des incisions à l'aide d'un rasoir. Ce tatouage est un véritable supplice et parfois les plaies s'infectent. Si la mort s'ensuit, le cadavre de la victime est brûlé. Les cendres servent à fabriquer un gri-gri censé prévenir la même maladie chez d'autres.

Le *Poro* dispense également aux élèves une instruction pratique car ils apprennent à construire des huttes, à cultiver la terre et à chasser. On leur enseigne aussi les lois et les coutumes de leur tribu. Une des parties les plus importantes de leur instruction concerne les questions sexuelles et la manière de garder leur maîtrise sur les femmes.

La sortie de l'école nécessite des cérémonies indiquant que des nouveaux membres de la tribu viennent de « naître ». Avant de passer par la « porte » de l'école, chaque garçon est enduit d'une argile blanche. Au coucher du soleil, des sonneurs de corne entrent dans le village afin de faire savoir aux femmes qu'elles doivent se cacher. Ensuite, les garçons arrivent tranquillement et se rassemblent au milieu du village. Alors, ont lieu les réunions familiales, mais puisque les garçons viennent de « naître » et de recevoir un nouveau nom, chaque mère traite son fils comme un étranger. Elle fait semblant de lui apprendre à marcher et lui dit le nom des objets familiers. Bien entendu, il apprend très vite. Après quoi, le festin commence, les meilleurs morceaux étant réservés aux nouveaux membres de la tribu.

Le Sande

Les filles doivent souvent faire trois stages à l'école de la brousse. Le premier, pour les toutes jeunes fillettes, ne dure que quelques semaines. Le second commence quand elles ont de huit à dix ans. Chez les Bassa, ce stage se prolonge, avec des interruptions, pendant trois ou quatre ans, mais chez les autres tribus, il ne dure qu'un an. Le troisième stage, qui a lieu après le mariage, n'est destiné qu'aux femmes qui veulent devenir une *zo* ou maîtresse au *Sande*. En réalité, la durée du séjour dans la brousse dépend en grande partie des moyens de la famille, qui doit le défrayer. Si une jeune fille est fiancée avant d'aller dans la brousse, c'est son futur mari qui supporte la plupart des frais de son éducation.

Les jeunes filles apprennent à tenir la maison et à faire la cuisine, à danser et à chanter, à pêcher avec un filet, à tisser et à confectionner des maniers et des « perles ». Il est très important pour elles d'apprendre à respecter les personnes âgées et à leur faire une révérence avant de leur parler. Par-dessus tout, une jeune fille doit apprendre à respecter son mari, à lui obéir et à gagner et garder son affection. D'autres « cours » traitent de la médecine, de l'obstétrique et même de l'emploi de poisons et de la sorcellerie.

Comme cette instruction est souvent donnée par intermittence et qu'entre temps les jeunes filles quittent la brousse, elles portent au cou une amulette spéciale renfermée dans une corne, qui les identifie. Elles doivent observer certaines règles et évidemment rester vierges. Au *Sande* comme au *Poro*, la discipline est très stricte. La jeune fille qui vole ou qui commet un autre acte immoral est punie et ses parents doivent payer une amende. Le « bain » public est un des châtiments humiliants infligés dans pareil cas. On ramasse des feuilles ur-

ticantes qui sont broyées jusqu'à ce qu'elles forment une sorte de bouillie dont on enduit la coupable. Elle est battue et souvent on la douche d'eau sale. Elle ne partage pas avec ses camarades les honneurs de la sortie de l'école et elle en porte la flétrissure tout le reste de sa vie.

Souvent, c'est la fille de la *zo* principale ou directrice de l'école qui succède à celle-ci mais il arrive que sa remplaçante soit désignée par d'autres méthodes. J'ai vu un jour un bébé — une petite fille — portant des rangées de perles blanches autour des chevilles. Cet ornement signifiait que l'enfant était destinée à devenir directrice du *Sande*. La raison en était que l'ancienne *zo* principale, qui venait de mourir, avait sur le bras une tache blanche provoquée par une brûlure. Or le bébé avait également quelques taches blanches aux bras et aux jambes. La superstition indigène y voyait la preuve que l'esprit de l'ancienne *zo* était revenu dans cette enfant. Par conséquent, la petite fille devrait prendre la succession de la *zo* décédée sinon elle deviendrait malade et mourrait.

Le point culminant de l'éducation au *Sande* est le jour où les jeunes filles reviennent définitivement de la brousse. Comme pour les garçons, on organise des cérémonies spéciales et des réjouissances. Mais si nous rendions visite à un village Bassa typique pour voir ce qui s'y passe?

En approchant du village, nous entendons, venant du côté du ruisseau, les cris et les rires des femmes surexcitées occupées à débarbouiller les jeunes filles de l'argile blanche dont on leur a enduit le corps journellement pendant leur séjour dans la brousse. Puis on verse sur elles de l'huile de palme qui fait reluire leur peau, et on noue autour de leur taille un pagne blanc. Ensuite, les femmes, criant et jetant leurs *lappas* (vêtement dont elles se drapent) en l'air, accompagnent les jeunes filles au village. Une fille qui est petite est souvent portée sur une chaise; les plus grandes marchent la tête baissée.

Les villageois, et surtout les proches parents, accueillent les jeunes filles en dansant autour d'elles. On donne à chacune un nouveau nom et ensuite les divers membres de la famille chantent à tour de rôle une chanson décrivant les circonstances de la naissance, le caractère, les vertus et la vie de la jeune fille et prédisant pour elle un avenir prometteur. On lui donne alors un bain pour enlever l'huile de palme et on l'habille d'une fine étoffe. C'est le signal pour commencer le festin, au cours duquel les chants et les danses vont bon train jusqu'au matin. On recommence la fête toutes les nuits pendant deux à quatre semaines, suivant la fortune de la famille.

Pendant tout ce temps, la jeune fille est traitée comme une princesse. Elle mange la meilleure nourriture, on la baigne et lui change ses vêtements trois fois par jour et on lui peigne les cheveux deux fois par jour. Les femmes sont aux petits soins pour elle et lui apportent tout ce qu'elle désire. Elle reçoit un collier de dents de léopard pour indiquer qu'elle est sortie du *Sande* avec tous les honneurs. Pendant plusieurs mois, elle ne fait pour ainsi dire aucun travail dur. Son retour de la brousse est le moment le plus merveilleux de sa vie. Jamais plus elle ne sera l'objet de tant d'attentions et d'honneurs.

Les cérémonies varient, bien entendu, d'une tribu à l'autre. Dans certaines tribus, la *zo*, portant son masque, ouvre le cortège en exécutant une danse rituelle symbolisant que la femme doit être soumise. Ensuite, chacune à son tour, les « diplômées », paraissant à leur avantage (car depuis quelques mois elles mangent bien et ne travaillent guère), dansent également. Peut-être attirent-elles alors l'attention d'un homme désireux d'acheter une de ces jeunes filles tant honorées comme épouse.

Toutefois, à l'heure actuelle, bon nombre d'Africains désirent surtout être honorés par Jéhovah Dieu. Ils ont appris la futilité des rites destinés à apaiser les esprits et des sacrifices offerts aux masques. C'est pourquoi ils ne prennent plus part à ces cérémonies mais ils font preuve d'un amour véritable pour leurs enfants en veillant à ce qu'ils assimilient l'instruction que Jéhovah Dieu leur donne au moyen de sa Parole, la Bible.

PEUT-ETRE pensez-vous que le malade qui poursuit en justice le médecin qui a consacré beaucoup de temps et d'efforts à le soigner, fait preuve d'une grande ingratitude. Et pourtant, aux Etats-Unis, on intente chaque année contre les médecins et les hôpitaux, de 6000 à 9000 procès. Les dommages-intérêts réclamés s'élèvent à 45 000 000 ou 50 000 000 de dollars par an. Pourquoi impose-t-on un fardeau pécuniaire aussi lourd à des hommes et à des institutions considérés généralement comme voués au bien-être public? Pourquoi tant de malades sont-ils mécontents? S'agit-il d'ingrats qui essaient par ce moyen de ne pas payer les soins qu'ils ont reçus?

L'Association américaine des Médecins estime qu'aux Etats-Unis, un médecin sur sept a été impliqué dans un procès. Selon un rapport publié en 1955, à ce moment-là, le nombre de procès pour incurie accusait une augmentation de 250 à 350 pour cent sur la décade précédente. Depuis lors, il ne cesse de s'accroître.

La situation actuelle est telle qu'un médecin se sent obligé de contracter une forte assurance même s'il n'a jamais été poursuivi en justice. Il sait que cela peut lui arriver à n'importe quel moment et alors, à moins d'être assuré pour une somme importante, il risque d'être ruiné. Certains spécialistes américains sont assurés pour des sommes de l'ordre de 300 000 à 500 000 dollars! Comme il fallait s'y attendre, étant donné l'accroissement du nombre de procès pour incurie, le montant des primes a augmenté. Les malades s'en ressentent du fait qu'à leur tour, les médecins ont augmenté leurs honoraires.

Certaines personnes qui attendent de leur médecin plus qu'il ne peut donner, engagent des poursuites injustifiées. Par contre, d'autres plaintes sont manifestement bien fondées. Dans ces cas, les médecins impliqués ont fait souffrir leurs malades inutilement, soit par négligence soit par indifférence. Un médecin est coupable d'incurie quand un malade subit un dommage à cause d'un manque de capacité ou d'un manque de soins convenables de sa part.

Plaintes justifiées

De nombreuses plaintes sont pleinement justifiées comme celle de ce malade hospitalisé en Californie en vue d'une amputation de la jambe. Après l'intervention, il découvrit à sa grande consternation que le chirurgien s'était trompé de jambe. Une mésaventure analogue est arrivée à un patient dans un hôpital de l'Illinois. On peut se représenter l'atterrement d'un malade à qui on a amputé la jambe inutilement à cause d'une erreur sur la personne. De telles victimes de l'incurie se sentent pleinement en droit d'engager des poursuites judiciaires afin de se faire indemniser.

L'erreur sur la personne est une cause fréquente de poursuites judiciaires contre les médecins. Un article paru dans *The Saturday Evening Post* et dû à la plume de Milton Silverman, donne l'exemple suivant: « On monta en même temps deux garçons aux salles d'opération, Freddy pour une amygdalotomie et Billy pour une circoncision. Il y eut confusion entre les deux enfants — on ne sait trop comment — et chacun subit l'intervention destinée à l'autre. Plus tard, un des chirurgiens déclara qu'il avait tout fait pour éviter cette méprise. Il avait vérifié l'identité du patient en lui demandant: Ton nom est bien Freddy? Le garçon répondit: Bien sûr!» En fait, il s'agissait de Billy, mais l'enfant avait peur. Cette erreur n'était pas trop grave mais les parents durent néanmoins être indemnisés.

Quand il s'agit d'une transfusion sanguine, une erreur sur la personne peut entraîner la mort du patient. Commentant la mort d'une malade de Chicago à qui on avait administré du sang qui n'était pas du même groupe que le sien, *The Post-Standart* de Syracuse (New-York), déclara: « La mort récente d'une habitante de Chicago due à l'administration de sang incompatible, n'est qu'un cas sur les trois mille environ qui se produisent chaque année selon les estimations de la Société internationale d'Hématologie. C'est du moins ce qu'affirme le Dr Alexander S. Wiener, célèbre autorité en la matière, que le service de presse de Chicago a pu toucher au congrès de cette société actuellement en cours à Boston. »

Manifestement, l'administration d'un sang incompatible qui provoque la mort du malade, est une erreur qui peut valoir aux médecins ou à l'hôpital responsables une condamnation très sévère. Nous en avons un exemple dans le procès intenté contre deux médecins et un hôpital new-yorkais parce qu'une mère de famille décéda après l'administration de sang incompatible. Le jury alloua au mari une somme de 150 000 dollars à titre de dommages-intérêts. Bien que le juge Robert Doscher réduisît cette somme à 135 000 dollars, l'erreur était néanmoins très coûteuse. Ce cas devrait faire réfléchir les médecins qui semblent oublier les grands risques (médicaux et judiciaires) que comporte l'emploi de sang.

De nombreuses poursuites sont engagées par des malades qui ont découvert que le chirurgien a laissé quelque objet à l'intérieur de leur corps. Il y eut, par exemple, cette opérée dont la plaie se rouvrit trois jours après l'intervention. Un examen révéla que le chirurgien avait laissé dans son corps une grande éponge! La dame eut gain de cause.

Un chirurgien de Pontiac (Michigan) opéra une malade d'une tumeur. Bien qu'un aide le prévînt qu'une éponge manquait, le médecin referma la plaie. Plus tard, l'opérée rentra à l'hôpital souffrant d'un abcès interne dont elle mourut. Une autopsie révéla que l'éponge restée dans son corps était la cause de sa mort. Le chirurgien fut inculpé de négligence grave, non seulement dans ce cas mais dans d'autres, et renvoyé de l'hôpital.

Une femme de Pasadena (Californie) gagna le procès qu'elle intenta contre son médecin parce qu'il avait laissé dans son corps un drain d'une vingtaine de centimètres de longueur. Dans un autre cas, une infirmière remarqua qu'un garçon de huit ans qui venait de subir une amygdalotomie, ne respirait plus. On ne parvint pas à le ranimer. Sa mort était due à un tampon de gaze resté dans sa gorge. Pendant une intervention pratiquée sur une femme, le chirurgien sectionna accidentellement l'urètre. Des années plus tard, la malade ayant beaucoup souffert entre-temps, un autre médecin découvrit la cause de son mal. Le premier chirurgien refusa non seulement de s'excuser mais encore d'accepter la responsabilité de sa maladresse. Ce sont de tels incidents qui incitent les malades indignés à consulter un avocat.

Il ne faut pas conclure de ce qui précède que le malade hospitalisé sera forcément victime de la négligence. En général, les médecins et les hôpitaux sont consciencieux et font de leur mieux pour éviter les erreurs. Malheureusement, quelques infirmières et médecins négligents peuvent nuire à la réputation du corps médical tout entier.

Témoignage des experts

Certains malades ont éprouvé des difficultés à trouver des experts disposés à témoigner en leur faveur lorsqu'ils engagent des poursuites judiciaires contre un médecin. Les médecins répugnent, semble-t-il, à témoigner contre un confrère. Les avocats qualifient cette attitude de « conspiration du silence ». *The Saturday Evening Post* a écrit ce qui suit à ce propos: « Selon [les avocats], cette répugnance reflète un effort général et dangereux de la part des médecins en vue de dissimuler les erreurs les uns des autres soit en refusant de témoigner contre un confrère, soit en mentant à la barre des témoins. Bien entendu, les médecins repoussent cette accusation avec indignation et véhémence. » Il se peut qu'il n'existe aucune conspiration de ce genre mais quoi qu'il en soit, les médecins n'ont pas fait preuve de coopération. Le même article poursuit: « Une enquête menée à l'échelle nationale révèle qu'environ quinze pour cent seulement des médecins seraient disposés à avouer à un malade qu'il souffre à cause de la négligence d'un autre médecin. Sept pour cent seulement consentiraient à témoigner volontairement en justice en faveur du malade. »

C'est pourquoi les tribunaux ont pris l'habitude de ne pas exiger le témoignage d'un expert quand il est manifeste qu'il y a eu négligence de la part d'un médecin. Ils adoptent le principe exprimé par l'expression *res ipsa loquitur* (la chose parle d'elle-même). Avant l'application de ce principe, malgré l'évidence, le ma-

lade perdait souvent son procès du fait qu'aucun expert ne voulait déposer en sa faveur. S'étendant sur cette répugnance des médecins à témoigner en justice, l'article de *The Saturday Evening Post* cite l'opinion suivante de trois juges: « Peu à peu, les tribunaux prirent conscience de cette « conspiration du silence ». En effet, aussi incapable ou aussi négligent que fût le médecin, il était pour ainsi dire impossible de persuader ses confrères de témoigner contre lui. (...) Non seulement ils le soustrayaient ainsi aux réparations civiles, mais ils ne prenaient aucune mesure pour s'assurer que pareille négligence ne se reproduirait plus. C'est pour cette raison et encore parce que le malade n'est pas en état de savoir exactement ce qui s'est passé (soit qu'il est sous l'influence d'un anesthésique soit que ses connaissances médicales sont limitées) que les tribunaux ont essayé d'équilibrer la situation. »

De nombreux risques

Cependant, beaucoup de poursuites judiciaires contre les médecins sont injustifiées; les malades les engagent parce qu'ils attendent de leur médecin plus qu'il ne peut donner. Ces personnes semblent croire qu'un médecin est capable d'opérer des miracles et que les résultats qu'elles espéraient sont certains. Elles ne se rendent pas compte que l'organisme humain est si délicat et ses réactions si imprévisibles que le médecin ne peut garantir qu'un traitement qui a fait du bien à d'autres malades, les guérira elles aussi. De nombreux facteurs, même psychologiques, peuvent compromettre les résultats escomptés.

Le malade devrait également tenir compte du risque que comporte presque toutes les interventions et thérapeutiques. Des complications imprévues peuvent rendre dangereuse même une opération apparemment simple et bénigne. Il en va de même des médicaments. Certains, qui sont inoffensifs pour la plupart des gens, provoquent une réaction défavorable chez quelques malades. Certaines personnes, par exemple, sont allergiques à la pénicilline. Dans de tels cas, pourquoi traduire le médecin en justice parce que les résultats espérés n'ont pas été obtenus? Ce n'est pas sa faute.

La crainte de poursuites pousse un nombre sans cesse croissant de médecins à exiger plus que les examens d'usage avant de prescrire un traitement. Par prudence, ils ordonnent parfois une radiographie, une consultation avec d'autres médecins ou une hospitalisation plus prolongée quand ces précautions ne sont pas absolument indispensables. S'ils prennent ces mesures, c'est moins pour protéger le patient que pour se protéger eux-mêmes en cas de procès. Bien qu'elles augmentent la note, ces précautions ne sont pas nécessairement inutiles pour le malade car elles réduisent les risques d'une erreur de diagnostic, ce qui est pour lui d'une importance capitale.

Comment réduire le nombre des procès

Souvent, un médecin peut éviter des poursuites en faisant preuve de franchise quand quelque chose ne va pas ou quand le malade n'est pas satisfait. La franchise engendre la confiance. Le médecin qui refuse de reconnaître qu'il s'est trompé ou de s'excuser d'une erreur évidente, invite le malade à intenter un procès.

De nombreux malades qui ont engagé des poursuites disent qu'ils auraient agi autrement si le médecin avait reconnu son erreur et leur avait expliqué ce qui s'était passé. Parfois, on peut éviter un procès par un règlement à l'amiable, souvent moins coûteux pour le médecin.

Le juge Robert Doscher, de la cour suprême de New-York, souligna en ces termes l'importance de bons rapports entre le médecin et son malade: « Je n'ai jamais vu un médecin de famille poursuivi pour incurie. C'est peut-être parce que les médecins de famille envoient les cas difficiles chez un spécialiste. Mais c'est peut-être aussi parce qu'il existe des rapports plus étroits et plus intimes entre ces praticiens et leurs malades. En outre, ils sont généralement plus francs quand il s'agit de reconnaître une erreur. »

Il existe à présent des commissions formées d'experts dont la tâche consiste à examiner les griefs. Ces commissions permettent de réduire le nombre de procès pour incurie et rendent de grands services aux victimes de la négligence d'un médecin. Aux Etats-Unis, elles ont réussi à faire retirer aux praticiens coupables de négligence, le droit d'exercer la médecine.

Une commission d'experts créée en Californie donne des conseils médicaux aux avocats de malades ayant engagé des poursuites pour incurie. Un membre de la commission, après avoir examiné le malade et son dossier, donne son avis. S'il juge qu'il y a eu négligence, il est prêt à témoigner en justice car il ne craint pas des représailles de la part de ses confrères ou des organisations médicales. Cette disposition admirable aide non seulement les malades mais encore les médecins car elle réduit le nombre de procès injustifiés.

Les procès pour incurie posent un grand problème car ils font gaspiller beaucoup de temps et d'argent. On ne peut fermer les yeux sur ce problème; il est d'une importance capitale, aussi bien pour les malades que pour les médecins, de lui trouver une solution. Tant qu'il n'est pas résolu, on peut s'attendre à voir des gens de plus en plus nombreux engager des poursuites judiciaires contre les médecins.

Épouses querelleuses et affections cardiaques

On peut lire le rapport suivant dans le *Journal-American* de New-York, numéro du 3 octobre 1959: « Le Dr Frank G. Nolan, célèbre spécialiste du cœur, pense qu'une femme querelleuse est souvent responsable de l'affection cardiaque de son mari. Le Dr Nolan, qui est président de la Fondation de la Marine pour les Recherches cardiaques et qui a pris part à des expéditions dans le Pacifique en vue d'étudier le cœur des cétacés, rapporta le cas d'un patient dont il faisait le cardiogramme. A un moment donné, la femme du malade entra dans la pièce et aussitôt l'aiguille du cardiographe bondit. « Je me demande, dit Nolan, si les femmes querelleuses ne sont pas responsables d'une grande partie des affections cardiaques dont souffrent les hommes. En effet, beaucoup plus d'hommes que de femmes meurent d'une maladie coronarienne. Il y a là de quoi faire réfléchir. »

« Le Dr Nolan déclara qu'il ne pense pas que toutes les femmes provoquent de la tension nerveuse chez leur mari mais il ajouta: « Nous savons que la plupart des affections cardiaques sont dues à la tension nerveuse et à l'exaspération. Une épouse querelleuse augmente la tension nerveuse et l'exaspération chez son conjoint. Je sais que beaucoup d'hommes d'affaires souffrent d'affections cardiaques mais ces affections sont-elles imputables uniquement à leur travail? Nous ne savons pas grand-chose de la vie familiale de ces hommes. Les femmes dont le mari vit sous pression devraient réfléchir à ce sujet. »

La Parole de Dieu déclare à ce propos: « Mieux vaut habiter à l'angle d'un toit que de partager la demeure d'une femme querelleuse. » — Proverbes 21: 9.

L'attitude du chrétien à l'égard des divertissements

UN CHRETIEN est une personne qui s'est vouée à Dieu pour faire sa volonté et qui suit les traces de Jésus-Christ. Par conséquent, il est responsable en tout temps devant Dieu de la manière dont il utilise son temps, son argent et ses forces.

C'est pour cette raison que l'apôtre Paul écrivit: « Prenez donc garde de vous conduire avec circonspection, non comme des insensés, mais comme des sages; rachetez le temps, car les jours sont mauvais. » Si les chrétiens devaient prendre garde aux jours de Paul, à plus forte raison doivent-ils le faire à notre époque. En effet, comme les événements actuels le prouvent, nous vivons au temps de « la fin du monde » où l'iniquité s'est accrue, les « derniers jours », des « temps difficiles » où les hommes sont insensibles, intempérants, cruels, « aimant le plaisir plus que Dieu ». — Ephésiens 5:15, 16; Matthieu 24:3, 12; II Timothée 3:1–4.

Il est des gens se disant chrétiens qui s'opposent formellement aux divertissements sous toutes les formes, lesquels, d'après eux, sont du Diable. D'autres vont à l'autre extrême et ne font preuve d'aucun discernement en ce qui concerne leurs plaisirs. Ces deux extrêmes sont également mauvais. Puisque la Bible ne condamne pas les divertissements, nous ne devons pas le faire non plus. Cependant, la Bible condamne le vice, aussi le chrétien doit-il éviter les amusements qui pèchent sous ce rapport.

Aujourd'hui, les films traitent souvent en détail de crimes comme le viol, le meurtre, l'adultère, la fornication, la sodomie et la toxicomanie. Même des hommes de ce monde déplorent cette tendance. Alfred Kazin, professeur depuis longtemps dans les principales universités des Etats-Unis, censure le théâtre moderne pour sa « cupidité », son appel au « désir secret de perversité » chez la classe moyenne aisée, et sa « recherche du sensationnel à tout prix ». De son côté, John Chapman, célèbre critique dramatique, déclare: « Le théâtre s'atrophie parce qu'il a perdu sa foi en l'homme. (...) Quand l'homme perd son amour-propre, il décline. Son théâtre décline déjà, très rapidement. » (*Time*, 11 avril et 6 juin 1960). Ces critiques s'appliquent aussi bien au cinéma qu'au théâtre car ce que l'on montre au théâtre se voit tôt ou tard à l'écran.

Cette tendance à la corruption est due à l'abandon de Dieu et de sa Parole, la Bible. Le monde est devenu matérialiste, il recherche les plaisirs sensuels, la satisfaction des désirs charnels. De leur propre aveu, les gens aiment l'argent et ne reculent devant rien pour s'en procurer. Les rois de l'industrie du spectacle se soucient peu des vies qu'ils corrompent par leurs divertissements suggestifs voire obscènes. Ils savent que le vice est toujours populaire tandis que la vertu doit posséder un caractère exceptionnel pour avoir du succès. Cependant, la raison principale de la corruption actuelle, c'est que Satan et ses démons veulent à toute force débaucher l'humanité tout entière. — Apocalypse 12:12.

Manifestement, vu cet état de choses, le chrétien doit choisir ses divertissements avec grand soin. Il ne doit jamais entrer dans un cinéma sans s'être informé au préalable du genre de film qui s'y joue; il ne doit jamais oublier non plus la recommandation suivante de Paul: « Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu. » De même qu'il ne vit pas pour manger mais qu'il mange pour vivre, le chrétien ne vit pas pour se divertir mais il se divertit à l'occasion pour s'aider à vivre. Que les divertissements soient instructifs ou distrayants, sérieux ou amusants, ils doivent toujours être sains. Si le spectacle remplit cette condition et si le chrétien a le temps, il peut y assister. — I Corinthiens 10:31.

Qu'il garde cependant toujours présent à l'esprit le conseil scriptural suivant: « Que l'impudicité, qu'*aucune espèce d'impureté*, et que la cupidité, *ne soient pas même nommées parmi vous*, ainsi qu'il convient à des saints. Qu'on n'entende ni paroles déshonnêtes, ni propos insensés, ni plaisanteries (obscènes, *NW*) choses qui sont contraires à la bienséance. » La Bible dit encore: « Fuis les passions de la jeunesse. » — Ephésiens 5:3, 4; II Timothée 2:22.

En outre, la Bible met le chrétien en garde en ce qui concerne les compagnies qu'il fréquente car nous lisons: « Ne vous y trompez pas: les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs. » (I Corinthiens 15:33). Si nous ne choisissons pas avec soin nos divertissements, nous risquons de nous trouver pendant deux à quatre heures « dans la compagnie de toxicomanes, de pervertis sexuels, de sadiques, d'hystériques, de délinquants, de vauriens et d'autres individus malades de corps et d'esprit ». C'est du moins en ces termes que M. Mannes, un journaliste décrit les personnages que l'on voit, trop souvent, à l'écran. Mieux vaut sortir de la salle de spectacle sans autre perte que le prix de sa place, que de passer son temps dans la compagnie de telles gens (en effet, mangerions-nous des aliments empoisonnés tout simplement parce que nous les avons achetés?). S'ils entrent chez nous par la voie de l'écran de télévision, montrons notre amour pour la droiture en fermant le poste. — *New York Times Magazine*, 22 mai, 1960.

Le même principe s'applique aux sports, certains sont sains tandis que d'autres, et notamment ceux qui glorifient la violence, ne le sont pas. Dans le monde nouveau de Dieu, quand sa volonté sera faite sur une terre édénique comme au ciel, les hommes ne se roueront pas de coups dans des parties de boxe jusqu'à tomber sans connaissance, et ne se tortureront pas dans des parties de catch. De tels divertissements ne séduisent que les gens aux goûts dépravés car ils font appel aux instincts meurtriers, c'est pourquoi il convient de les éviter. « Détourne-toi du mal », nous recommande la Bible. — Proverbes 3:7.

De plus, dans la mesure où le spectateur est impressionnable et émotif, dans la même mesure, il vivra le spectacle mais au détriment de ses nerfs et de son sommeil.

C'est pour cette raison que les parents devraient surveiller les divertissements de leurs enfants, car les jeunes sont particulièrement impressionnables. De plus, comme ils manquent de maturité et sont incapables de distinguer le bien et le mal, ils se passionnent pour toutes les sensations fortes même celles qu'engendre le mal. Des expériences ont prouvé qu'après avoir vu un film palpitant, les enfants ont le sommeil troublé. Les parents soucieux de la santé de leurs enfants imposeront des limites aux séances de cinéma et de télévision.

Les chrétiens veilleront à la fois sur la quantité et sur la qualité de leurs divertissements. Ils auront soin de ne jamais devenir des esclaves des plaisirs mais de faire preuve de modération en tout temps. Surtout, ils auront soin de se renseigner au préalable afin de n'assister qu'aux spectacles sains. Alors, s'ils se divertissent, ils le feront « pour la gloire de Dieu ».

La LUTTE POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE en Grèce

De notre correspondant en Grèce

QUELLE serait votre réaction si, après avoir élevé votre enfant dans votre croyance, vous le voyiez contraint par ses éducateurs de pratiquer les rites d'une autre religion?

Quelle serait votre réaction si votre enfant était expulsé de l'école sous le prétexte qu'il n'appartient pas à la religion dominante du pays mais à une religion minoritaire?

Quelle serait votre réaction si, de plus, vous-même vous étiez accusé de « prosélytisme» pour avoir élevé votre enfant dans votre propre croyance?

Ces questions semblent peut-être étranges à ceux qui supposent que pareille intolérance est inconcevable à l'âge de la conquête de l'espace. Et pourtant, même dans des pays démocratiques, des actions aussi intolérantes et aussi peu libérales se commettent quand des fonctionnaires, au lieu de se conformer aux lois, se laissent influencer par leurs préjugés religieux.

La liberté religieuse menacée

C'est ce qui s'est passé en Grèce, généralement connue comme le berceau de la démocratie. L'action de quelques fonctionnaires du ministère des Cultes a terni la bonne réputation du pays tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Par divers moyens, entre autres l'envoi de lettres circulaires traitant de la fréquentation de l'école par des enfants n'appartenant pas à la religion orthodoxe, ces fonctionnaires essayèrent de supprimer la tolérance traditionnelle de la Grèce. En cédant à leurs préjugés religieux, ils ont donné aux habitants de nombreux pays l'impression que la Grèce est une nation intolérante.

Dernièrement, cette intolérance atteignit son comble. Le compte rendu des événements survenus alors et de leur aboutissement, intéressera tous les amis de la liberté.

L'intolérance

Depuis 1946, on tentait de forcer les enfants des témoins de Jéhovah à assister au culte orthodoxe avec leurs camarades de classe. Ceux qui refusaient étaient expulsés de l'école, d'abord provisoirement, ensuite définitivement. En outre, aux prières du matin, on obligeait ces enfants à faire le signe de la croix. Le refus de pratiquer ce rite d'une religion qui n'était pas la leur, était considéré comme une tentative de « prosélytisme ».

Les éducateurs craignaient, paraît-il, que les autres enfants n'imitent les jeunes témoins de Jéhovah. Ils se fondaient sur ce raisonnement arbitraire pour expulser les enfants de l'école ou pour accuser les parents de prosélytisme.

Les protestations n'ont rien fait pour changer cet état de choses. Les témoins de Jéhovah acceptaient même que leurs enfants assistent aux cours de religion à condition qu'on ne les oblige pas à faire le signe de la croix ou à aller à l'église. Un parent déclara: « Je confie mon enfant à l'école et je consens qu'il assiste aux cours avec deux cent cinquante enfants orthodoxes sans craindre qu'on le convertisse. Pourquoi craindre alors que mon enfant seul convertisse les deux cent cinquante autres tout simplement parce qu'il ne fait pas le signe de la croix? Ne serait-ce pas moi plutôt qui devrais craindre d'envoyer mon enfant à l'école avec tant d'élèves d'une autre croyance? »

Cependant, on ne se contentait pas de vouloir forcer les enfants à se soumettre aux exigences des instituteurs qui eux se conformaient aux ordres contenus dans une lettre circulaire émanant du ministère des Cultes. Ces instituteurs persécutaient encore les élèves en classe et ailleurs. Certains d'entre eux allaient jusqu'à recommander aux autres élèves de ne pas s'associer avec les « hérétiques » et à faire de ces derniers des objets de mépris. Que de fois des enfants de témoins de Jéhovah sont rentrés chez eux en pleurant à cause de l'intolérance et des outrages dont ils étaient les victimes! Malgré ces persécutions, ces jeunes témoins sont restés fidèles aux principes religieux que leurs parents leur avaient inculqués. De nombreux parents ont dû retirer leurs enfants des écoles communales et les envoyer à une école libre, moins fanatique en ce qui concerne la question de religion.

On doit dire à leur honneur que beaucoup de professeurs, d'instituteurs et de directeurs d'école n'ont tenu aucun compte des lettres circulaires envoyées par le ministère de l'Education nationale et des Cultes. En outre, la presse éleva de temps à autre des protestations à propos de l'assistance forcée (même d'enfants orthodoxes) au culte. Le *Kathimerini,* le plus important quotidien athénien, écrivit notamment: « Le principe de la liberté doit gouverner tout particulièrement la conduite religieuse car dans des questions de conscience, la contrainte n'est pas seulement à déconseiller, elle est contraire à la morale. »

Le problème demeure

Cependant, le problème n'était pas résolu pour autant. On continuait d'expulser les enfants des écoles et d'accuser leurs parents de prosélytisme. Cette façon d'agir était illégale voire inconstitutionnelle car l'article 2 de la constitution grecque déclare que « la liberté de conscience est inviolable ».

En outre, la Grèce a promulgué une loi approuvant et adoptant le Traité de Rome visant à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'article 9 de ce traité est ainsi conçu:

« Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction religieuse ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. »

Dans l'article 2 du Protocole supplémentaire du même traité, il est dit:

« Nul ne peut être privé de son droit de recevoir une instruction. Tout Etat s'acquittant des devoirs qui lui incombent dans les domaines de la culture et de l'instruction, respectera le droit des parents de faire instruire leurs enfants selon leurs propres croyances religieuses et philosophiques. »

Quelle honte pour des fonctionnaires de passer outre aux garanties constitutionnelles et internationales et de persécuter des écoliers pour la simple raison qu'ils pratiquaient la religion chrétienne des témoins de Jéhovah! Selon l'opinion exprimée par trois avocats de la Cour suprême, il s'agit bien d'une religion approuvée ou « reconnue » qui a droit à la même protection et aux mêmes libertés que les autres religions du pays.

Poursuites judiciaires contre les parents

En janvier 1959, on inculpa de prosélytisme les parents d'Emmanuel Michalakis, un écolier de onze ans. L'accusation se fondait sur le fait que cet enfant, qui fréquentait une école communale d'Athènes où il était en classe de troisième, ne faisait pas le signe de la croix.

Quand on lui demanda pourquoi il s'abstenait de faire ce signe, le jeune Michalakis répondit: « Mes parents, qui sont des témoins de Jéhovah, me l'ont défendu; ils m'ont dit de répéter simplement le « Notre Père ». » Interrogée à son tour, la mère de cet écolier déclara franchement: « J'interdis à mon fils de faire le signe de la croix parce

que nous sommes témoins de Jéhovah.» C'est pour cette raison que les Michalakis étaient accusés de faire un «prosélyte» de leur enfant. Accusation absurde s'il en est!

Le tribunal d'Athènes rejeta l'accusation des éducateurs et soutint le droit des parents d'élever leur enfant dans leur propre croyance. Le procureur de la République déclara:

«L'instruction religieuse constitue un élément fondamental de l'éducation d'un enfant et seul le père possède le droit de décider de la nature de cette instruction. L'intervention des autorités judiciaires n'est autorisée que lorsqu'il y a abus de ce droit, ce qui n'est pas le cas dans l'affaire en cause. (...) Par conséquent, selon les lois en vigueur, le père possède le droit de déterminer la religion ou la croyance de son enfant mineur. Une telle pratique ne constitue nullement une action illégale ou du prosélytisme car il est généralement reconnu que le père jouit de la liberté de décider de la nature de l'instruction religieuse de son enfant mineur.»

Le tribunal se montra d'accord avec cette déclaration du procureur de la République et acquitta les parents d'Emmanuel Michalakis.

Les expulsions continuent

Malgré ce verdict, on continuait d'expulser les enfants des écoles. En février 1960, on renvoya un élève de l'école secondaire de Sparti (Péloponnèse) parce qu'il était témoin de Jéhovah. Au mois d'avril, ce fut le tour d'un élève de l'école secondaire de Tripolis (Péloponnèse) pour la même raison. Les protestations adressées aux directeurs de ces établissements furent vaines. Les parents firent valoir les garanties constitutionnelles, l'opinion des trois avocats exprimée devant la Cour suprême (établissant que la religion des témoins de Jéhovah est «reconnue»), les clauses du Code civil relatives aux droits des parents d'élever leurs enfants selon leur croyance, et le Traité international de Rome. Les autorités scolaires répondirent qu'elles avaient expulsé ces enfants sur les ordres (transmis dans une lettre circulaire confidentielle) du ministère des Cultes. Aucune autre explication ne fut donnée.

Les parents s'adressèrent ensuite au ministère de l'Education nationale et des Cultes mais également en vain. Finalement, la Direction générale des Cultes soumit la question au conseiller juridique du ministère de l'Education nationale lequel, à son tour, en saisit le Conseil d'Etat.

La décision du Conseil d'Etat

Quelle décision prendrait ce conseil? Se rangerait-il au point de vue de la Direction générale des Cultes et du ministère de l'Education nationale ou adopterait-il l'opinion formulée à maintes reprises par la Cour suprême? Le verdict du Conseil d'Etat déciderait si les enfants des témoins de Jéhovah seraient admis aux écoles communales sans être obligés de pratiquer les rites d'une religion à laquelle ni eux ni leur famille n'appartiennent. De plus, cette décision montrerait si la Grèce soutient les droits de l'homme garantis par sa constitution et si elle applique ses lois avec tolérance et sans faire de distinctions religieuses.

La décision du conseil d'Etat est mémorable. Elle impose un frein à l'intolérance de certains fonctionnaires et soutient le droit des témoins de Jéhovah de fréquenter les écoles sans être contraints de violer leur conscience. En outre, cette décision confirme l'opinion des trois avocats de la Cour suprême établissant que les témoins de Jéhovah constituent une religion «reconnue». Voici un extrait de ce verdict remarquable rendu le 2 juin 1960:

«Par leur jugement exprès, les Conseillers d'Etat décident à la majorité des voix que la secte des témoins de Jéhovah compte parmi les religions reconnues et que son culte peut être célébré sous la protection de la loi au même titre que celui de la religion dominante en Grèce: l'Eglise orientale orthodoxe du Christ. Conformément à ce principe, le refus d'un écolier — dont les parents sont témoins de Jéhovah — de participer aux prières ou d'aller à l'église avec les autres élèves ou de pratiquer des rites non autorisés par sa propre religion et incompatibles avec ses doctrines, est justifié. Telle est la signification de la protection accordée par la constitution aux adhérents de ces religions auxquelles elle garantit la liberté. Cette liberté assure à l'élève le droit de ne pas assister au culte rejeté par sa propre religion et incompatible avec ses doctrines. En outre, ni le refus de cet élève ni la défense formelle de ses parents ne peuvent être considérés comme des actes de prosélytisme.»

Cette lutte pour la liberté religieuse se termina quand, par suite de ce verdict, le ministère de l'Education nationale et des Cultes donna l'ordre de réadmettre à l'école les élèves expulsés des établissements secondaires de Sparti et de Tripolis (Péloponnèse).

C'est ainsi que prit fin un état de choses médiéval qui avait fait souffrir de nombreuses familles n'appartenant pas à l'Eglise orthodoxe. Les jeunes écoliers grecs qui, malgré de cruelles persécutions, restèrent fidèles aux principes chrétiens inculqués par leurs parents, ont fini par gagner pour eux-mêmes et pour leurs concitoyens, la liberté religieuse.

LES MARÉES GIGANTESQUES DE LA BAIE DE FUNDY

De notre correspondant au Canada

SI L'ON m'avait demandé il y a quelques années ce que je savais sur la baie de Fundy, j'aurais répondu ce que j'avais appris autrefois à l'école: «Je sais qu'elle est située près de la Nouvelle-Ecosse et que ses marées sont les plus hautes du monde.» Sans doute, quand j'allais en classe, je rêvais de remonter la baie de Fundy en goélette sur l'onde de la marée la plus haute du monde, mais à présent, j'ai fait connaissance avec cette baie pour avoir prêché pendant plusieurs années le long de son littoral.

C'est à marée basse que je l'ai vue pour la première fois. Le port ressemblait à un ravin vide où un petit filet d'eau douce creusait des sillons profonds dans la boue pierreuse. Je me rendais bien compte que la marée devait être d'une grande amplitude car le quai avait une hauteur de près de dix mètres et encore sa base se trouvait à un mètre ou davantage au-dessus de la marée basse. Six heures plus tard, je vis l'eau atteindre la ligne de marée haute à environ quarante-cinq centimètres du haut du quai. Bientôt, la baisse des eaux, d'une durée de six heures également,

commença. Marée montante, marée descendante! Marée haute, marée basse! Ce mouvement perpétuel des eaux se poursuit régulièrement depuis les jours de Noé.

La lune et les marées

Qu'est-ce qui provoque ce flux et ce reflux de la mer? Il y a longtemps, l'homme découvrit que les marées marchent de pair avec la lune, et puisque les mouvements de la lune sont réguliers, les marées sont régulières elles aussi. C'est pourquoi il est possible de publier des « Annuaires de marées » prédisant les heures des marées des semaines, voire des années, d'avance. C'est d'ailleurs ce que font les nations maritimes car de tels annuaires sont indispensables pour la navigation.

Mais comment la lune provoque-t-elle la marée? Et pourquoi dans la plupart des mers y a-t-il deux marées hautes et deux marées basses chaque jour lunaire de vingt-quatre heures, cinquante minutes?

Le phénomène des marées est dû à la force d'attraction du soleil et de la lune. Cependant, puisque le soleil est très éloigné de notre planète, l'attraction qu'il exerce est beaucoup moins forte que celle de la lune. S'il y avait des mers sur la lune, elles auraient également des marées provoquées par l'attraction de la terre. Comme la terre est beaucoup plus grande que la lune, les marées lunaires seraient énormes.

L'eau n'étant pas rigide, elle est particulièrement influencée par la force d'attraction. L'heure de la marée haute à un endroit donné coïncide avec l'heure où la lune traverse le méridien de ce lieu, attirant l'océan vers elle. Mais pourquoi y a-t-il également marée haute sur le même méridien du côté opposé de la terre?

Les deux marées hautes par jour s'expliquent du fait que la lune exerce sur les mers les plus rapprochées d'elle une attraction plus forte que sur la terre; cependant, elle attire la terre avec plus de force que les mers du côté opposé du globe. Par conséquent, du côté de la lune, celle-ci attire l'océan vers elle; elle attire également le globe terrestre — mais moins fort — dans la même direction tandis que l'eau du côté opposé reste relativement en arrière, ce qui détermine le phénomène des deux ondes de marée. L'onde qui se trouve directement en dessous de la lune s'appelle la marée *directe* et l'onde de l'autre côté, la marée *opposée*.

Lorsque le soleil et la lune sont sur un même alignement avec la terre, leurs actions s'ajoutent et les marées sont particulièrement hautes. Les marées maximums dites de vive-eau se produisent donc aux nouvelles et pleines lunes, tandis que les marées de morte-eau ont lieu quand la lune se trouve à angle droit avec le soleil et que les forces sollicitant la mer s'opposent.

On peut se demander aussi pourquoi l'amplitude des marées diffère d'un endroit à l'autre et pourquoi celles de la baie de Fundy sont les plus hautes du monde. La raison en est que le fond des océans est creusé de nombreuses cuvettes à l'intérieur desquelles l'eau tend à osciller ou clapoter comme l'eau d'un baquet qu'on agite. C'est pourquoi dans les régions situées aux extrémités de ces cuvettes, les marées ont plus d'amplitude que celles des régions se trouvant au milieu. Justement, la baie de Fundy est située à l'extrémité d'une cuvette dont le rythme des oscillations coïncide avec celui des mouvements lunaire et solaire.

La carte révèle que la baie de Fundy est un long golfe qui va en rétrécissant et qui finit par se diviser en deux ramifications: la baie de Chignecto et le bassin de Minas. La côte de la Nouvelle-Ecosse décrit vers l'Atlantique une courbe dont la forme et les proportions semblent avoir été calculées avec précision pour diriger la puissante marée dans la baie en forme d'entonnoir. La côte opposée bordant le Massachusetts, le New-Hampshire et le Maine, est recourbée de façon à recueillir les eaux de l'autre côté, grossissant ainsi l'amplitude du flux. Le flot, serré des deux côtés, se précipite vers l'extrémité étroite de la baie en accélérant son allure et en élevant son niveau. C'est pour cette raison que la baie de Fundy reçoit une si grande part des eaux de la marée. En effet, chaque marée (et comme presque partout le long de la côte Atlantique il y en a deux sur 24 heures et 50 minutes) lui apporte cent millions de tonnes d'eau. Pendant 6 heures 12,5 minutes, l'eau monte — d'une quinzaine de mètres — ensuite, pendant 6 heures 12,5 minutes, elle se retire.

Les mascarets

Souvent, la marée fait remonter une haute muraille d'eau dans l'embouchure d'un fleuve; c'est le mascaret ou barre de flot. Le niveau du flot puissant serré par les rives du fleuve, s'élève brusquement et une haute vague se rue victorieusement en amont. Ce phénomène se produit régulièrement dans les embouchures du Petitcodiac et du Shubenacadie qui se déversent respectivement dans la baie de Chignecto et dans le bassin de Minas. La volute d'eau remontant le lit du fleuve, presque vide, à une douzaine de kilomètres à l'heure, est un spectacle impressionnant. Parfois, le mascaret dépasse Windsor, sur l'Avon. D'une hauteur de 30 à 60 centimètres généralement, il est parfois beaucoup plus élevé.

Les riverains ont vu des mascarets particulièrement hauts renverser des bateaux et noyer leurs occupants ou des ouvriers qui n'ont pas pu se sauver à temps. Le mascaret qui remonte le Petitcodiac est un spectacle qui attire beaucoup de touristes car à Moncton, à plus de trente kilomètres de la baie de Chignecto, il atteint une hauteur d'un mètre ou davantage. A cet endroit, on affiche l'heure de l'arrivée de chaque mascaret afin de permettre aux touristes d'assister au spectacle. Le mascaret le plus célèbre et le plus dangereux du monde est celui du Fou-tchoun en Chine. La crête bouillonnante, qui atteint une hauteur de quatre mètres cinquante, balaie tout ce qui se trouve sur son chemin.

Réglés par la marée

A marée basse, seules de petites embarcations peuvent remonter l'Avon, mais à marée haute (selon un écriteau à Windsor « la plus haute du monde »), les grands navires peuvent y naviguer. Son horaire réglé à une minute près, le navire à plâtre qui vient régulièrement chercher le gypso, amarre au quai. On lève aussitôt les glissières et des centaines de tonnes de pierre à plâtre se déversent dans la cale. Certains prétendent qu'il s'agit de l'opération de chargement la plus rapide du monde. Quoi qu'il en soit, elle est chronométrée avec autant de précision qu'un programme de télévision car bientôt, la marée change et le navire, chargé jusqu'à l'extrême limite, doit lever l'ancre et gagner le plus vite possible le bassin de Minas.

Les pêcheurs du littoral de la baie de Fundy suivent également un horaire réglé par les marées. Beaucoup d'entre eux se servent, pour attraper le poisson, d'une sorte de barrage grâce auquel la marée fait la plus grande partie du travail. Ces barrages à l'aspect étrange sont confectionnés de longues perches enfoncées dans le sable, de branchages et de filets. A marée haute, seuls le sommet des perches émerge de l'eau. A mesure que la marée baisse, les poissons — le saumon, le bar, l'esturgeon et l'alose notamment — échouent contre le barrage. Il ne reste au pêcheur qu'à les ramasser à marée basse.

Les habitants de la région connaissent bien les marées. Il existe même une brochure (que l'on peut se procurer à peu près dans n'importe quelle boutique) intitulée: « Les marées de la baie de Fundy: horaire. » Il est avantageux d'ailleurs de connaître cet horaire. Une femme qui parcourait une plage à cheval fut surprise par la marée montante. Le cheval réussit à gagner la terre sèche à la nage mais la femme elle-même fut noyée. Les pêcheurs qui visitent leurs barrages savent quand il faut partir. Ils savent combien peut être traîtresse une marée dont la montée est de douze mètres ou davantage et qui, rapidement et silencieusement, envahit les pieux et les filets. Incontestablement, les marées gigantesques de la baie de Fundy commandent le respect!

Le message d'adieu d'« Ike »

Avant de quitter la présidence des Etats-Unis, M. Eisenhower a adressé ses adieux au peuple américain dans une allocution radio-télévisée. Il a déclaré, entre autres: « L'Amérique demeure la nation la plus puissante et la plus productive du monde et celle dont l'influence est la plus grande. (...) Nous avons à faire face à une idéologie hostile, globale dans son étendue, athée dans son caractère, sans scrupules dans ses desseins et insidieuse dans ses méthodes. Malheureusement le danger qu'elle crée promet d'être d'une durée illimitée. (...) L'Amérique sait que le monde où nous vivons, qui devient de plus en plus exigu, doit éviter d'être une communauté où règnent la peur et la haine, mais doit au contraire devenir une fière confédération fondée sur la confiance et le respect mutuels. (...) Je dois avouer que dans ce domaine je me décharge aujourd'hui de mes responsabilités officielles avec un net sentiment de déception. Ayant vu l'horreur et la tristesse de la guerre, sachant qu'une autre guerre pourrait anéantir totalement cette civilisation qui a été si lentement et si péniblement construite au cours de millénaires, je souhaiterais être en mesure de dire ce soir qu'une paix durable est en vue. (...) Nous prions pour que les démons de la pauvreté, de la maladie et de l'ignorance disparaissent de la terre et que tous les peuples en temps opportun vivent ensemble dans une paix garantie par un respect et un amour mutuels. » Ainsi « Ike » s'en va « avec un net sentiment de déception ». Il prie pour un monde meilleur mais il rejette le seul moyen qui l'apportera — le royaume de Dieu, dont pourtant il a assez souvent entendu parler par sa mère, qui était témoin de Jéhovah.

Le discours inaugural de Kennedy

Après avoir prêté serment à la Constitution des Etats-Unis, le nouveau président américain, M. John F. Kennedy, a prononcé un discours qui a été qualifié d'« historique » et appelé « un message d'espoir au monde ». Voici quelques extraits de ce discours: « Que de ce lieu, en ce moment même, parte la nouvelle, pour nos amis comme pour nos ennemis, que le flambeau a été passé à une nouvelle génération d'Américains nés au cours de ce siècle, trempés par la guerre, disciplinés par une paix froide et amère, fiers de leur héritage ancestral et qui ne veulent ni voir ni permettre la lente désagrégation de ces droits de l'homme que notre nation s'est toujours engagée à défendre, et que nous nous engageons à défendre aujourd'hui. Que toutes les nations sachent — qu'elles nous veuillent du bien ou du mal — que nous paierons n'importe quel prix, que nous supporterons n'importe quel fardeau, que nous ferons face à n'importe quelle difficulté, que nous soutiendrons tout ami ou nous nous opposerons à tout ennemi, afin d'assurer la survivance et le triomphe de la liberté. (...) A cette Assemblée mondiale d'Etats souverains que sont les Nations unies — notre dernier et meilleur espoir en une ère où les instruments de guerre ont dépassé de loin les instruments de paix — nous renouvelons notre serment de les soutenir, (...) et d'élargir le domaine où leur autorité doit s'exercer. (...) Mais deux vastes et puissants groupes de nations ne peuvent non plus se satisfaire de leur politique actuelle, écrasés qu'ils sont l'un et l'autre par le coût des armes modernes, alarmés l'un et l'autre à juste titre par l'expansion incessante de l'atome meurtrier, et luttant cependant de vitesse l'un et l'autre pour modifier cet équilibre de terreur plein d'incertitude auquel est suspendue la guerre finale où sombrerait l'humanité. (...) Que les deux parties s'unissent pour faire appel aux merveilles de la science plutôt qu'à ses épouvantes. De concert, explorons les étoiles, allons à la conquête des déserts, éliminons la maladie, exploitons les profondeurs de l'océan et encourageons le commerce et les arts. Que les deux parties s'unissent pour que soit respecté en tous lieux le commandement dans Esaïe [58:6]: « Dénoue les liens de la servitude, ren-» voie libres les opprimés. » (...) Que les deux parties s'unissent dans une nouvelle tâche: créer non pas un nouvel équilibre des puissances, mais un monde nouveau où règne la loi, où les forts soient justes et les faibles en sécurité et où la paix soit sauvegardée pour toujours. (...) Pouvons-nous forger contre [les ennemis communs de l'homme] une grande alliance, une alliance mondiale — Nord et Sud, Est et Ouest — qui puisse assurer une vie plus féconde à toute l'humanité? » La Bible répond par la négative. A lire ce discours, on comprend aisément pourquoi les Ecritures appellent la septième puissance mondiale le « faux prophète ». — Apocalypse 13:11–14; 16:13–16.

Quel est le but de votre vie?

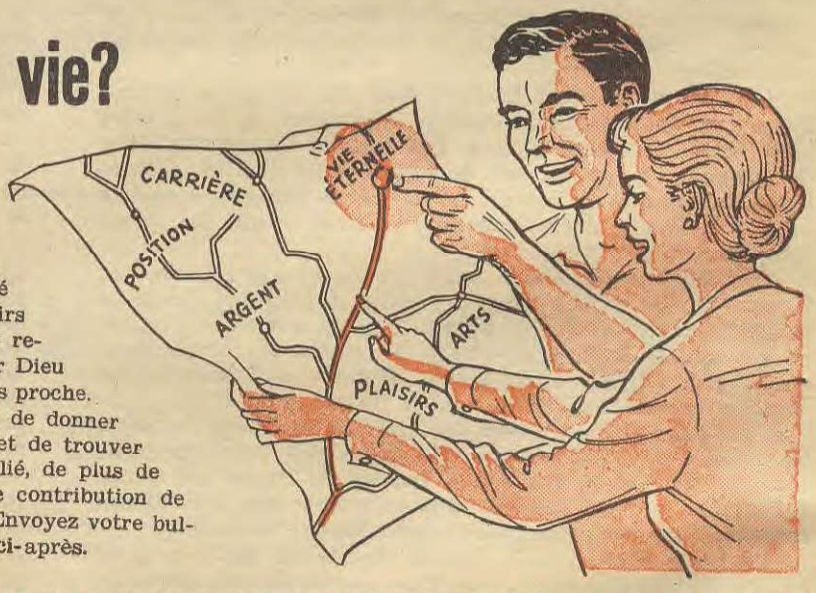

L'argent, votre rang social, votre carrière? Voilà les choses qui préoccupent la plupart des gens. Mais même si de tels objectifs sont atteints, procurent-ils le bonheur? Loin de là! Il existe, toutefois, des centaines de milliers de personnes dans tous les pays du monde qui se sont donné comme but de leur vie autre chose que les biens et les plaisirs de ce vieux monde. Elles ont trouvé le bonheur parce qu'elles recherchent la vie éternelle dans le monde nouveau promis par Dieu et qui — toutes les prophéties bibliques le confirment — est très proche.

Le livre intitulé *C'est ici la vie éternelle!* vous permettra de donner à votre vie un sens nouveau, de vous fixer d'autres objectifs et de trouver le bonheur. Etudiez-le à l'aide de votre Bible. Cet ouvrage relié, de plus de 300 pages, vous sera envoyé franco de port pour la modique contribution de 2,50 NF (25 fr. belges, 50 cents canadiens ou 2 fr. 50 suisses). Envoyez votre bulletin de commande aujourd'hui même à l'une des adresses ci-après.

Association « Les Témoins de Jéhovah » **81, rue du Point-du-Jour, BOULOGNE-BILLANCOURT, (Seine).**
(C.C.P. Paris 6072-27)

Veuillez m'expédier le livre « C'est ici la vie éternelle! » pour lequel je vous envoie la somme de .....

Nom ..... Ville .....

Rue et № ..... Département .....

Pour les pays suivants, veuillez écrire à «Watch Tower», aux adresses ci-après: BELGIQUE: 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3 (C.C.P. 969-76); CANADA: 150 Bridgeland Ave., Toronto 19; SUISSE: 39 Allmendstrasse, Berne 22 (C.C.P. III 3319).